

« AQMC sort renforcé de la crise sanitaire »

Valérie Rouvet et Ghislain Lucibello, cogérants du Laboratoire AQMC, font le point sur l'actualité et les perspectives du laboratoire d'analyse montpelliérain dont l'ADIV est le principal actionnaire depuis janvier 2018.



QUELS EFFETS A EU LA CRISE SANITAIRE SUR L'ACTIVITÉ D'AQMC ?

AQMC a plutôt bien surmonté la crise sanitaire et sort avec un bilan global très positif. Nous nous sommes adaptés en réorganisant les activités avec la mise en place du télétravail et d'une entraide entre services, tout en maintenant les investissements prévus.

COMMENT A ÉVOLUÉ VOTRE ACTIVITÉ ET DANS QUELS DOMAINES VOUS ÊTES-VOUS DIVERSIFIÉS ?

L'activité de formation a bien entendu été ralentie avec la crise sanitaire. Mais nous avons su réinventer notre offre à cette occasion en nous équipant d'une visioconférence et en créant 2 outils de formation aussi bien en présentiel (Jeu KALISSA®) qu'en distanciel (Serious Game sur le nettoyage désinfection) pour favoriser l'auto apprentissage. A noter qu'AQMC a obtenu la Certification Qualiopi en mai 2021, lui permettant de poursuivre son activité en 2022 en toute sérénité. Concernant la partie analytique, AQMC a maintenu son cap et ses objectifs en matière de développement de sa portée d'accréditation et de nouvelles méthodes analytiques. Nous avons en particulier poursuivi le développement des méthodes allergènes sur de nouvelles matrices alimentaires (condiments, épices, glaces et sorbets) avec en ligne de mire en 2022 les produits carnés. Notre fierté demeure notre récente accréditation en 2020 pour la méthode reconnue de détection des E. coli STEC hautement pathogènes par PCR pour laquelle nous travaillons à l'optimisation et l'automatisation des procédés d'extraction de l'ADN.

L'actualité sanitaire nous a également incité à développer des méthodes d'authentification des espèces d'insectes dans les farines aussi bien destinées à l'alimentation animale qu'humaine. Ceci nous a valu d'obtenir le renouvellement de notre

Agrément Crédit Impôt Recherche pour la période 2021 à 2025.

QUEL PREMIER BILAN TIREZ-VOUS DU RAPPROCHEMENT AVEC L'ADIV ?

La collaboration entre l'ADIV et AQMC nous a déjà permis de partager des savoir-faire et des bonnes pratiques de gouvernance. Des synergies ont pu être trouvées et mises en place en matière d'échanges de données scientifiques, de partage de réseaux professionnels, d'échanges de prestations analytiques, mais aussi en R&D avec le partage de technologies. Nous avons également mené des études en commun sur des projets d'innovation alliant ainsi l'Agrément DGAL de l'ADIV sur les DVM et l'accréditation COFRAC d'AQMC.

ALORS QUE VOUS VENEZ DE CÉLÉBRER VOS 20 ANS, QUELS SONT VOS PRINCIPAUX OBJECTIFS DANS LES ANNÉES QUI VIENNENT ?

A l'approche de nos 20 ans d'activité, notre ambition est de poursuivre une croissance maîtrisée en s'orientant vers des marchés à valeur ajoutée. En matière d'analyse, le secteur de l'alimentaire se caractérise par une montée en puissance de petites entreprises demandeuses de conseils techniques pratiques. Nous allons d'ailleurs prochainement offrir la possibilité à nos clients de visiter de manière virtuelle notre laboratoire. Enfin, nous entendons conforter nos efforts en matière de RSE, récompensés en juin dernier par une place de lauréat dans la catégorie Gestion environnementale. ●

La lettre de l'ADIV Directeur de la publication : Alain Peyron.
ADIV, 10 rue Jacqueline Auriol, ZAC des Gravanches
63039 Clermont-Ferrand Cedex - Tél : 04 73 98 53 80
www.adiv.fr - Rédaction Socopag - Réalisation graphique :
jeanne.kalt@gmail.com - Imprimeur : Rivet Presse Edition.
Pour vous désabonner de cette lettre : adiv.rgpd@adiv.fr

